



La jeunesse comme ressource et comme actrice

Les idées fortes qui guident notre volonté d'action vis-à-vis de la jeunesse à Vitré.

Nous souhaitons créer toutes les conditions du « Mieux Vivre Ensemble » dans la Cité, notamment en tissant les liens privilégiés avec les jeunes habitants et habitantes de Vitré. La collectivité doit porter une attention toute particulière à ses « jeunes ». Leurs façons de manifester leurs souhaits d'émancipation, de défoulement peuvent parfois perturber à juste raison le reste de la population. Il n'en reste pas moins que leurs comportements nous renvoient tous à notre responsabilité collective en tant qu'adultes chargés de leur éducation, de leur formation, de leur apprentissage à la citoyenneté, de leur épanouissement individuel et collectif. Personne ne peut s'y dérober et ce dialogue fort, qu'il est nécessaire d'entretenir avec la jeunesse, nécessite de faire taire nos préjugés.

L'environnement de notre ville, comme celui du reste de la société, évolue. L'élu local doit tenir compte de ces « révolutions sociétales » qui remettent en cause souvent le fonctionnement de la famille et le rôle des parents, les fonctions et les places respectives de l'école et des associations locales, sportives ou culturelles, de leurs bénévoles et professionnels, dans l'éducation et la formation des jeunes.

Chacun doit apporter sa pleine contribution, son expérience, son expertise dans un souci de recherche de l'intérêt général. L'élu local ne doit pas se substituer à tous ces acteurs, il est là pour faciliter le travail collectif de tous, à chaque fois que nécessaire.

Cette politique de soutien et d'accompagnement des jeunes dans leurs projets doit se faire dans la durée. C'est pourquoi une cohérence des actions doit aussi être recherchée dans l'accompagnement de l'enfant puis celui du jeune adulte jusqu'à son autonomie.

Elle dépasse la simple réponse aux besoins de loisirs car elle a des enjeux majeurs en matière de responsabilisation, d'aide à l'emploi et à la formation, de prévention en matière de santé et en matière de « délinquance ».

Les principes sont :

- d'**écouter** l'ensemble des besoins exprimés par la population jeune,
- d'**associer** les jeunes à la mise en place des activités qui leur sont destinées,
- de les **encourager** à s'engager dans la vie associative,
- de les **accompagner** dans leur projets à la fois par l'écoute et par l'aide au financement,
- D'**assurer l'égalité** d'accès de tous les jeunes aux activités culturelles et sportives de la ville doit vivre au quotidien. La recherche de l'« excellence », de la « performance » dans les domaines culturels et sportifs (en particulier dans les domaines individuels) doit

cohabiter avec la politique générale de développement du sport et de la culture pour tous, par exemple en facilitant l'accès du Centre culturel aux catégories sociales les moins favorisées en appliquant un quotient familial sur les tarifs d'adhésion.

Pour cela :

- la qualité de l'encadrement doit être priorisé, à la fois dans les structures d'animation et dans celles de prévention,
- les interlocuteurs doivent être limités, un élu jeunesse pourrait devenir le partenaire principal,
- les jeunes doivent pouvoir accéder à des dispositifs simples et concrets d'aide aux projets (de solidarité, de voyages, de concerts...).
- les différents équipements doivent être valorisés. Centre Culturel, Médiathèque, Centres de Loisirs et Maisons de Quartier, et il convient de favoriser les échanges possibles entre ces différents outils, en décloisonnant au tant que faire se peut leurs activités.
 - ouverture du Centre culturel aux Musiques Actuelles,
 - Exporter davantage les activités de la Médiathèque (bibliothèque, exposition, conférence..) dans les lieux décentralisés : Centre loisirs, Maison de quartier.
 - Conduite de projets Ecoles/Maison de Quartier/Médiathèque....
- La Maison de l'Emploi doit prendre toute sa place dans l'accompagnement des jeunes motivés pour un projet professionnel centré sur la pratique musicale ou l'organisation d'évènements « culturels »

Cette action vis-à-vis de la jeunesse ne peut qu'avoir un impact positif à moyen et long terme pour la ville tant sur le plan du rayonnement économique, culturel et sportif que dans le domaine prioritaire de la cohésion sociale.